

Présents

Parents d'élèves élus ECPE : Mme Durel, Mme Taraud

Parents d'élèves élus LUPEIQS : Mme Charpentier, Me Joachim, Mme Mathiaud

Représentants de la municipalité : Mr Frances

Enseignants : Mme Galinou (directrice), Mme Barrat-Morel, Mme Berthemey, Mme Haurry, Mr Nouidjem, Mme Taing, Mme Desdomaines.

Absents excusés :

Mme Mira-Vaqué, Inspectrice de l'éducation nationale

Mr Wylleman, DDEN

Albane Filhoulaud, Romain Mahler, Mélanie Martin, enseignants

1/ Carte scolaire

• Effectifs prévisionnels rentrée 2016

A ce jour, l'école compte 201 élèves répartis en 8 classes dont une TPS.

Pour la rentrée, l'école continue de fonctionner avec 7 classes, de la PS à la GS, et la classe de Toute Petite Section.

Les effectifs prévisionnels sont les suivants :

TPS	PS	MS	GS
24	47	63	62

Ces chiffres ne tiennent pas compte des éventuelles inscriptions et radiations sur notre école, mais ce sont ceux qui ont été transmis aux services académiques (DSDEN) pour l'étude de la carte scolaire.

Avec 170 élèves prévus, hors TPS, la moyenne par classe pour 7 classes serait de 24,28.

2/ Vie de l'école

• Le projet d'école :

→ 3 orientations : Apprendre à comprendre (une histoire, un message, des consignes ...), apprendre à comprendre l'école, faire acquérir un comportement de lecteur dès la TPS.

Ces trois axes sont actuellement travaillés dans les différentes classes selon les déclinaisons suivantes :

- Apprendre à comprendre : comprendre les histoires lues par les enseignants, enrichir son vocabulaire, construire correctement les phrases, oser parler et échanger autour d'un album ou d'un jeu. (CF fiches actions)

- Apprendre à comprendre l'école : favoriser les relations avec les familles en invitant des parents à participer à un « événement » au sein des classes (semaine du goût, sport au gymnase Jean Zay, participation aux temps médiathèque ...). (CF Fiches actions). Cet axe a été tronqué cette année par les injonctions ministérielles.

- Faire acquérir un comportement de lecteur dès la TPS : mise en place du fonctionnement de la bibliothèque de l'école de la TPS jusqu'au CM2, notamment pour le prêt de livres (Nous sommes en cours de mise en place de cette nouvelle organisation), organisation de la bibliothèque selon un code couleur pour permettre aux élèves de se repérer aisément. Les prêts de livre devront débiter en mai.

Rencontres inter-classes (GS/CM2) pour rendre l'objet livre attrayant, temps réguliers à la bibliothèque de l'école mais également à la médiathèque de la ville pour écouter des histoires et choisir un livre. (CF fiches actions).

→ 2 objectifs travaillés par l'ensemble des classes pour cette fin d'année scolaire :

- Favoriser la compréhension de l'histoire et l'enrichissement du vocabulaire par l'intermédiaire d'un travail avec les orabooks (histoires ayant trois niveaux de lecture et de compréhension selon l'âge des enfants), et favoriser ainsi les échanges oraux autour des histoires lues.

- Travailler sur les jeux d'écoute et de mémorisation afin d'améliorer la qualité et la durée d'écoute de nos élèves.

→ Certains items du projet d'école actuel sont à remodeler afin de répondre au mieux aux besoins de nos élèves. Ceci fera l'objet de réunions d'équipe sur cette fin d'année scolaire.

• Plan Vigipirate

Au regard des directives ministérielles suite aux attentats du mois de novembre 2015, divers exercices d'entraînement ont été réalisés :

→ exercice incendie : le deuxième exercice d'évacuation de l'école en cas d'incendie a été effectué le 9 décembre 2015. Le matériel d'alarme, les portes coupe-feu ont fonctionné normalement. L'exercice s'est déroulé dans le calme.

→ PPMS : • l'exercice « confinement » a été effectué le 11 décembre 2015 pendant 45 minutes. Chaque lieu de confinement est doté d'une malle permettant d'occuper les enfants.

L'exercice s'est déroulé dans le calme, les élèves ont bien réagi au signal, différent de celui utilisé pour « l'exercice incendie ». A l'issue de cet exercice, il a été décidé de modifier sur un point le PPMS, à savoir : augmenter le nombre d'adultes présents dans l'une des zones de confinement, du fait du grand nombre d'élèves de petite et moyenne sections.

• Un exercice « intrusion-évacuation » aura lieu dans la première quinzaine du mois d'avril 2016, il sera initié par un conseiller pédagogique, responsable sécurité de la circonscription de Sénart (Mr Tédy Florette CPC EPS)

Le jour de l'exercice nous recevrons une alerte par téléphone. On nous proposera alors un scénario d'intrusion.

De ce fait, l'équipe enseignante va travailler en conseil des maîtres à l'anticipation de différents scénarios possibles.

Il s'agit de penser :

-la communication

-la possibilité d'un confinement

-la possibilité d'une évacuation

-les conditions nécessaires en termes d'attitude à adopter de la part des enfants et des enseignants.

• Information sur les procédures 1^{er} degré :

→ Absentéisme : Il est rappelé que toute absence d'un élève doit être justifiée et que quatre demi-journées d'absence (consécutives ou non) non légitimées dans le mois entraînent la mise en œuvre d'une procédure de signalement (procédure qui comporte plusieurs degrés) de la part de la directrice auprès de l'inspectrice de circonscription.

Depuis la rentrée scolaire, de nombreux signalements d'absentéisme ont été effectués. De fait, nous invitons vivement les parents à nous signaler par écrit toute absence de leur enfant.

→ Remontée d'incident : Il est fait une remontée lorsqu'un incident est qualifiable pénalement. Ceci concerne tout incident tel un vol, une agression verbale ou physique, la dégradation ou destruction de biens matériels ... concernant les élèves et les adultes (enseignants, personnel Atsem, parents d'élèves).

Depuis la rentrée scolaire, deux remontées d'incidents ont été faites.

→ Déclaration d'accidents : ce document est rempli suite à un accident qui a eu lieu sur le temps scolaire (la cantine n'en fait pas partie).

Ce document ne remplace pas la déclaration que les parents doivent effectuer auprès de leur assurance.

Depuis la rentrée scolaire, 4 déclarations d'accidents ont été faites.

→ Information préoccupante : ce document sert à informer l'inspectrice de circonscription (qui le transmet à une cellule de recueil des Informations Préoccupantes) d'une suspicion de maltraitance, manquement éducatif, défaut de soins ...

• Mise en place du dispositif PMQC (« plus de maîtres que de classes ») en faveur des élèves de Grande Section

→ Nathalie Carlat, enseignante surnuméraire, travaille avec les maîtres de Grande Section depuis janvier 2016.

Ensemble, les maîtres élaborent l'intervention de cette enseignante en classe (en co-intervention) pour répondre au mieux aux besoins des élèves et les faire progresser.

Ainsi, pour la période 3 : les élèves de Mme Taing ont travaillé l'apprentissage de l'écriture cursive, ceux de Mme Berthemey et de Mr Nouidjem l'apprentissage de la phonologie à raison d'une fois par semaine.

Pour la période 4, Mme Carlat intervient 5 fois par semaine : les élèves de Mme Taing poursuivront le travail engagé sur l'apprentissage de l'écriture cursive et travailleront également dans le domaine des mathématiques, ceux de Mme Berthemey et de Mr Nouidjem bénéficieront également de l'apprentissage de l'écriture cursive et travailleront, dans la suite de la période précédente, l'apprentissage de la phonologie.

• Sorties scolaires :

Les sorties scolaires régulières ou occasionnelles proches de l'école (gymnase pour les élèves de MS et GS, médiathèque Les cités unies ...) sont à nouveau autorisées depuis fin janvier 2016 et ne font pas l'objet d'une procédure particulière.

Les sorties irrégulières sont, pour certaines d'entre elles, à nouveau autorisées mais doivent faire l'objet d'une demande préalable auprès de l'inspection de circonscription.

→ Le plan Vigipirate nous a conduits à annuler une sortie d'école qui était prévue en décembre à la Maison de l'Environnement de Sénart.

Cependant, les élèves ont tout de même pu bénéficier de l'intervention de deux animateurs de la Maison de l'Environnement qui sont venus nous présenter un tapis narratif sur le thème de l'arbre, les 9 et 16 décembre 2015.

→ Toutes les classes sont allées voir le spectacle « Même pas peur du loup ! » à l'Espace Prévert les 16 et 17 février 2016.

→ Plusieurs classes se sont rendues à la médiathèque Les cités unies au cours des mois de janvier et février afin d'y écouter une histoire lue par une bibliothécaire et de choisir des livres pour les bibliothèques des classes.

→ Les élèves de MS et GS vont, depuis janvier 2016 pour certaines classes ou depuis mars 2016 pour d'autres classes, au gymnase Jean Zay afin d'y pratiquer des jeux d'opposition et des jeux collectifs.

→ L'équipe enseignante est en cours de réflexion sur les événements à prévoir pour cette fin d'année scolaire.

• La coopérative scolaire :

→ La vente de photos côté école maternelle a rapporté 928,76 € à la coopérative scolaire, auxquels s'ajoutent 119 € correspondant à la vente des pochettes de fratries avec les enfants de maternelle et élémentaire. Le bénéfice est donc de 1047,76 €.

C'est moins que l'année dernière (1436,60 €). Ceci peut avoir différentes explications :

- La possibilité d'acheter une photo unique « fratrie maternelle/élémentaire » a été privilégiée par un certain nombre de familles (63 familles concernées pour 72 élèves de maternelle)
- Le pourcentage de la recette destiné à la coopérative est inférieur à celui de l'an dernier (nous sommes passés de 40% à 35%)
- Le plan Vigipirate renforcé est entré en vigueur au moment précis de la vente des photos, ce qui ne nous a pas permis d'accueillir aisément les familles pour un achat détendu et serein.

En revanche, l'équipe enseignante est tout à fait satisfaite de la qualité du travail du photographe et des tarifs qu'il propose.

• La collecte des restos du cœur :

Comme chaque année, l'école a accepté de collecter les dons des familles pour cette association. La collecte s'est déroulée du 1^{er} au 12 février 2016. Les vivres ont été récupérés par l'association le vendredi 12 février.

Nous remercions vivement les parents pour leur participation et leur générosité !

3/ Municipalité

• Mise à jour du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

→ Ce document obligatoire permet de vérifier annuellement la sécurité au sein même de l'école, tant pour les élèves que pour les adultes les encadrant.

→ Une visite de contrôle, effectuée par Madame Charpentier, parent d'élève élu, et les enseignants, a été effectuée le jeudi 18 février 2016, en vue de la mise à jour annuelle du DUERP.

→ Lors de cette visite, ont été mis en exergue divers problèmes à résoudre, dont 6 qui devront être rapidement pris en charge par la mairie (fiche synthèse transmise le 22/02/2016) et 11 qui ont fait l'objet de fiche d'intervention (également transmises le 22/02/16) auprès des services mairie concernés, mais qui n'ont pas un caractère d'urgence.

→ Tous les risques ciblés l'année dernière n'ont pas été pris totalement en charge : le problème « téléphonie » demeure, il est à nouveau inscrit dans les fiches de risques matériels pour cette année scolaire.

→ Détail des 6 fiches renseignées ce jour :

→ Problèmes de téléphonie à résoudre (tonalité irrégulière).

→ Racines d'arbres de la cour de récréation à isoler, protéger ... afin d'éviter les chutes.

→ Jeux de cour à réhabiliter (sol toboggan en mauvais état, barre métallique du jeu d'escalade trop haute présentant un danger pour les élèves de maternelle et surface du sol de réception pas assez large en cas de chute)

→ Protection anti pince doigts à installer sur les portes extérieures des classes du fond ainsi que sur celles de la salle de motricité.

→ Traces d'infiltrations d'eau le long des luminaires de deux classes à vérifier.

→ Patio (cour de récréation des élèves de TPS) à rénover (gouttières, bacs à plantes, sols) afin de rendre ce lieu adapté à de jeunes enfants.

11 demandes de travaux ont été faites dont certaines ont déjà été réalisées dans l'école.

Une nouvelle information sera donnée lors du prochain Conseil d'École.

→ A noter que les portes coupe-feu ne fonctionnent plus depuis le retour des vacances de Noël. Une demande de travaux a été faite.

Madame Aubert, directrice de l'école élémentaire, qui a pris en charge le fait d'informer la mairie, a eu confirmation que la pièce nécessaire à la réparation a bien été commandée.

Nous demandons un retour du service travaux pour connaître la date de l'intervention.

La municipalité a travaillé afin de sécuriser les abords de l'école, chaque dossier devra être clos pour le 1 avril afin de contacter les entreprises (dans un délai de 3 mois afin d'obtenir les appels d'offres et les contre-offres). Avant fin 2016, il y aura une surélévation de la rue dans le but de réduire la vitesse des voitures.

• Comité de suivi de la réforme des rythmes scolaires (en date du 12 janvier 2016, un second temps aura lieu le 10 mai)

→ Le temps calme en maternelle : les élèves de Moyenne Section ont fait l'objet d'une attention particulière depuis la rentrée 2015 car certains d'entre eux avaient besoin d'un vrai temps de repos pendant la pause méridienne et sur le temps des TAP. Cela ne concerne plus que 3 ou 4 élèves de MS à ce jour dans notre école.

→ Les enseignants constatent cependant que la fatigue des élèves de MS et particulièrement de GS est toujours d'actualité. Ceci est d'autant plus vrai dès le début de la quatrième semaine de classe.

→ Des paravents ont été achetés par la mairie pour le dortoir principal (il en faudra d'autres pour la rentrée prochaine), afin d'y accueillir tous les élèves de PS (ceux qui mangent à la cantine et ceux qui reviennent de la maison) en vue de libérer le dortoir-classe n°4, qui accueillait jusqu'alors les élèves de PS mangeant à la maison, ceci afin de permettre un réveil échelonné et de favoriser un retour aux activités d'apprentissage au fur et à mesure du réveil des élèves.

Cette organisation est mise en place depuis lundi 7 mars 2016.

→ L'organisation des apprentissages l'après-midi : depuis la réforme sur les rythmes scolaires, la récréation de l'après-midi n'est pas recommandée pour les élèves de PS. De même, la venue des élèves de TPS et PS sur les après-midis est vivement recommandée.

Cette demande de l'institution n'est pas encore strictement en vigueur sur notre groupe scolaire cette année. En effet, tous les élèves de PS ne reviennent pas encore l'après-midi, de plus, nous effectuons encore des récréations sur les après-midis, récréations qui vont tendre à diminuer progressivement jusqu'à la fin de l'année.

Ainsi, l'équipe enseignante et les parents d'élèves de PS seront fin prêts pour la rentrée 2016.

→ Les responsables des temps périscolaires et les enseignants soulignent l'intérêt de développer leur collaboration, notamment en instaurant un échange des thèmes prévus par les uns et les autres pour la période suivante. Ceci permettant de proposer aux élèves des activités cohérentes et non redondantes.

La séance est levée à 20h17.

Le prochain conseil d'École se réunira le mardi 7 juin 2016 à 18h.

Le secrétaire
Emilie BARRAT-MOREL



La présidente
Coryne Galinou

